



CLASSIQUES  
GARNIER

« Compte-rendu de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 janvier 2020 », *Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, n° 71, 2020 – 1, p. 13-18

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-10647-0.p.0013](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-10647-0.p.0013)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2020. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 25 JANVIER 2020

L'AG suit la conférence de J. Balsamo.

D. Brancher ouvre l'AG. Est vivement regrettée l'absence de la Secrétaire de la SIAAM, Armelle Andrieux, qui n'a pu être présente en raison des grèves de transport. Ont également prié de bien vouloir excuser leur absence M.-L. Demonet, A. Legros, E. Schneikert et Violaine Giacomotto-Charra.

Est aussi très vivement remercié Philippe Desan (présent grâce à une vidéo-conférence), grâce à qui les Sociétaires ont pu se réunir au centre parisien de l'Université de Chicago.

### RAPPORT MORAL

Conférences de l'association : Deux conférences ambitieuses et passionnantes – d'Arlette Jouanna et de Jean Balsamo – ont précédé les AG de 2019-2020. Les conférences sont publiées dans le *Bulletin* de l'Association.

Colloque Montaigne et l'Asie : Ce colloque est organisé en l'honneur de l'épouse de M. Iagolnitzer, Mme Michiko Ishigami-Iagolnitzer. Il sera financé par la fondation de ce dernier qui est vivement remercié. Il aura lieu les 18 et 19 juin 2020. Il se tiendra à Bordeaux, à la Bibliothèque Mériadeck. Le jeudi 18 juin aura lieu une présentation du cénotaphe de Montaigne et de l'Exemplaire de Bordeaux sorti de son coffre. Il faudra par conséquent que les travaux se terminent assez tôt. Ph. Desan suggère que soit prévue le samedi matin une visite du château de Montaigne, cette proposition emporte l'adhésion franche de l'assemblée.

Grâce à D. Brancher qui a rédigé l'argumentaire et contacté l'ensemble des participantes et participants en bénéficiant des conseils avisés des membres du comité scientifique (notamment P. Desan, O. Millet et E. Ferrari), le programme est presque achevé. Reste à finaliser la composition des tables rondes qui ponctueront les deux journées de colloque. D. Brancher et V. Giacomotto-Charra vont aussi se charger très prochainement de la réservation de l'hôtel et de la finalisation du budget qui sera transmis à M. Iagolnitzer.

Une discussion sur le titre, suscitée par M. Iagolnitzer, aboutit au choix suivant : « Une œuvre sans frontière : Montaigne en Asie ».

Développement des relations avec Bordeaux : La présidente de la SIAAM est l'invitée du Mois Montaigne qui aura lieu en février 2020. Des initiatives de Violaine Giacomotto rejoignent les finalités de la Société, à savoir le souhait de faire connaître Montaigne et la recherche sur Montaigne à un public large. Seront ainsi organisées des rencontres à la librairie Mollat intitulées « Une soirée, un essai ». Les membres sont d'accord pour que la SIAAM soit associée à cet événement annuel qui fera entendre à la fois des extraits d'un chapitre des *Essais* et un commentaire d'une chercheuse ou d'un chercheur spécialiste de Montaigne. La SIAAM s'engage à financer le transport de l'intervenant ou de l'intervenante. Ph. Desan remarque que les ouvrages de la collection (édition Classiques Garnier) consacrée à l'édition d'un chapitre des *Essais* et à un commentaire suivi de celui-ci fournissent un support adéquat à ces rencontres.

FISIER : La SIAAM renouvelle son désir d'adhérer à cette société.

Numérisation du *Bulletin* : Est rappelée la solution adoptée par les membres de la SIAAM lors de la dernière AG : une numérisation du *Bulletin* par Gallica et une numérisation parallèle par les éditions Classiques Garnier. Dominique Brancher et Blandine Perona, suite à la précédente AG, ont pris RDV avec Ioannis Michalopoulos, qui est chargé de la numérisation des revues à la BnF. Ioannis Michalopoulos a proposé une convention pensée pour être signée par la BnF, par la SIAAM et par Claude Blum pour les Classiques Garnier. Claude Blum ne souhaite pas signer, pour l'instant, la convention telle qu'elle est rédigée.

Pour que les pièces du dossier soient connues, la veille de l'AG, ont été rediffusés aux membres du CA la convention et le tableau récapitulatif de Marie-Luce Demonet, cette dernière ayant exprimé le souhait que ce document soit distribué, comme toutes et tous n'avaient pas pu

en prendre connaissance auparavant Le bureau remercie de nouveau M.-L. Demonet pour le temps consacré à cette expertise.

Claude Blum présente les raisons de sa réticence à signer la convention qui lui a été communiquée : la première raison invoquée est le fait que les éditions Classiques Garnier pourraient ne signer une convention que si celle-ci ne porte que sur les années où les Classiques Garnier étaient éditeurs du *Bulletin*. C. Blum (et son mémorandum diffusé pendant l'AG par Claude Blum aux membres du CA) met également en avant des arguments juridiques : la Société pourrait être attaquée par des auteurs ou autrices. B. Perona précise que la convention prévoit un encart diffusé par le *Bulletin* 6 mois avant la numérisation qui précise que tout auteur ou autrice opposé à la numérisation de son travail doit se signaler. Ensuite, un encart indiquera que toute personne qui constate la numérisation de sa contribution et s'y oppose peut se signaler afin que son article soit retiré de Gallica. B. Perona remarque qu'il ne semblait pas déraisonnable de s'appuyer sur l'analyse juridique des risques faite par la BnF habituée des numérisations de revues. T. Gontier ajoute que cela fait partie de l'expérience commune des chercheurs et chercheuses de constater que leurs articles sont en ligne et que sont sans doute très rares ceux ou celles qui s'en indignent.

Claude Blum donne son accord pour une rencontre pour parler d'un aménagement de la convention.

Sont ensuite rappelées les informations données par Ioannis Michalopoulos sur les conditions qui permettraient une numérisation rapide. La BnF préfère qu'une collection complète lui soit confiée. B. Perona précise aussi que la collection est rendue intacte, que les nouveaux moyens de numérisation permettent la numérisation sans que les numéros soient massicotés. Philippe Desan intervient à ce moment et déclare qu'il apportera lui-même sa collection privée des États-Unis où il réside. Il est très vivement remercié pour cette proposition généreuse que devrait significativement accélérer le processus de numérisation.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

## RAPPORT FINANCIER

Claude Blum donne les informations suivantes :

En 2018, les adhésions rapportent 5374 € ; en 2019, elles rapportent 4868 €. Ce qui signifie que le nombre d'adhésions est passé de 206 à 138 adhérents. Claude Blum constate une diminution des adhésions. Il fait un lien entre la diminution des adhésions et le manque de régularité dans les dates de parution des *Bulletins*. Selon lui, ce retard a des conséquences notamment lorsque les *Bulletins* sont achetés par des bibliothèques. Claude Blum précise qu'il communiquera au CA le coût de la fabrication d'un numéro du *Bulletin* le soir de l'AG.

Dernière information communiquée : le montant de la trésorerie disponible = 11 573 €

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

LA NOUVELLE ÉQUIPE ÉDITORIALE DU *BULLETIN*

Claire Couturas, Elisabeth Schneikert et François Roussel ne souhaitent pas continuer le travail éditorial. Un échange commence alors à propos de l'avenir du *Bulletin* : Olivier Guerrier insiste sur l'importance de constituer un comité scientifique. Il rejoint les remarques présentes dans le courriel d'Elisabeth Schneikert. Elisabeth Schneikert suggérait aussi qu'une place soit faite aux jeunes chercheurs et chercheuses. S. Giocanti va dans ce sens, en proposant que soient recensées les thèses en cours sur Montaigne. Elle ajoute qu'il serait intéressant également de leur demander des contributions. Olivier Guerrier se propose de coordonner une équipe éditoriale, ce dont le bureau se réjouit fortement. Olivier Guerrier insiste sur la nécessité d'avoir plusieurs numéros en avance. Le colloque de Bordeaux offrira la matière de deux numéros. Les textes devront être demandés au plus tard le 14 juillet pour que l'édition du *Bulletin* ne soit pas retardée.

## LE SITE DE LA SIAAM

Le site de la Société n'est plus en ligne. Marc Foglia en donne les explications dans son message du 10 janvier adressé à D. Brancher, T. Gontier et B. Perona :

Le site web amisdemontaigne.fr n'était plus accessible depuis quelques jours, parce que l'interface de gestion de PHPNET, le prestataire, a évolué, et que je ne pouvais renouveler l'abonnement. Le souci technique est désormais résolu, j'ai accès à l'interface. Reste à renouveler l'abonnement (115€, capture d'écran ci-dessous). De mémoire, il faut ajouter le renouvellement du nom de domaine, ce qui fait 130€ environ (en tout, pour un an).

Répondant aux questions de D. Brancher, Marc Foglia, le 19 janvier, écrit également : « Il me semble que ce serait le moment opportun – kairos, aurait dit les Grecs – pour passer à autre chose sur le web. Cela veut dire que les contenus sont hélas perdus. Si le Bureau souhaite malgré tout les récupérer, il faudra réactiver le compte sur Magic Online pour un coût d'environ 130 euros. Je transmettrai bien sûr les codes d'accès si quelqu'un est volontaire, mais ne pourrai me charger de la migration vers le nouveau site ou blog ». Après cet état des lieux, Blandine Perona se propose d'ouvrir un carnet de recherche, solution adoptée par la SFDES. Pour remédier à la baisse des adhésions, elle propose qu'une adhésion en ligne soit également possible. Claude Blum répond que l'adhésion en ligne est déjà possible sur le site des Classiques Garnier. Blandine Perona se demande s'il ne faut pas distinguer une adhésion à une société savante (association loi 1901) qui vise à favoriser la connaissance de Montaigne et un abonnement à une revue sur un site d'éditeur. Bernard Sève suggère qu'un lien sur le site de la Société vers le site des Classiques Garnier pourrait permettre que cette distinction soit maintenue. Philippe Desan décrit les services très utiles de HelloAsso notamment pour les collègues habitant à l'étranger. La SIAAM aurait également besoin de disposer d'une liste des sociétaires pour diffuser des informations, liste dont disposent seulement les Classiques Garnier. Claude Blum s'engage à la transmettre via Mme Carrier. Blandine Perona précise que si elle s'occupe du site, en revanche, elle ne se chargera pas de la migration des données perdues. Claude Blum propose de voir ce qu'il est possible de faire, ce qui est apprécié à sa juste mesure par toute l'assemblée.

## RECTIFICATIF

Dans le *Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, 2019-2, n° 70, p. 87-88, les deux légendes des illustrations jointes à l'article d'Alain Legros (« Un aveu "posthume" de Montaigne ») doivent être permutées. La Figure 1 reproduit en fait une page de l'édition de 1595, point de départ de la réflexion proposée, la Figure 2 reproduit une page de l'Exemplaire de Bordeaux, et non pas l'inverse ! Non imputable à l'auteur, cette erreur aurait sans doute plus amusé qu'affligé nos deux grands amis et modèles auxquels ce bulletin a voulu rendre hommage. Merci à l'équipe éditoriale d'accueillir ce rectificatif.

A. Legros.